

NOV. / DÉC 2016



PARTAGEONS Construisons ensemble la vie locale NOS IDÉES!

Actualité

Des aménagements à la Pointe

P.6

Envoie l'assos...

Rien ne se perd, tout se récupère

P.14

Portrait

Steven Guyader
Un brasseur sort de l'ombre

P.19

31 octobre à 14h**BAL des petits Vampires**

Bal costumé pour enfants 6-12 ans.

A 14h : atelier cuisine qui fait peur.

Inscription indispensable (5€).

Suivi d'un atelier peinture : "Délices de Carabosse". 18 h à 20 h : bal costumé

avec le groupe "jus de cerveau"

Contes noirs avec "le Monde de Médèle". Tarifs libres

linterdit aux parents.

Artisterie / Le gué

02 99 61 87 34

4 nov. à 19h

Accueil des nouveaux habitants

La municipalité accueille les nouveaux

plélanais pour leur présenter la

commune et ses services.

Médiathèque

4 nov. de 20h à 22h30**Schmilblick du citoyen**

Une session sur le thème : "Crises

agricoles et colères paysannes, décryptage

d'une supercherie".

Ouvert à tous, participation libre. Nouveau :

baby sitting organisé sur place pour vous

permettre de participer à la soirée !

Centre social

10 nov. à 20h**Conférence – débat**

La psychologie pour les enfants : quand

faut-il consulter? Quelle thérapie choisir?

Les bienfaits thérapeutiques... Infos :

"pOur Réussir AUtR'ment" au

06 38 89 65 54.

Salle polyvalente de la mairie de

Treffendel

10 nov. à 20h**En mémoire de l'armistice**

Projection du film de Bertrand Tavernier

"La vie et rien d'autre" dans le cadre des

cérémonies du 11 novembre. Le film

sera suivi d'une discussion avec le

Capitaine Antoine Roussel.

Cinéma l'Hermine

11 nov.**Cérémonie du 11 nov.**

9h30 : dépôt de gerbe au Thélin

10h: rendez-vous devant la mairie

10h30 : messe à Plélan

11h30 : cérémonie devant le monument

aux morts et remise de 3 médailles

militaires par le Général Happe.

11 nov. à 20h30**Film "Frantz"**

Projection du film "Frantz" de F. Ozon

dans le cadre de cérémonies du 11 nov.

Cinéma l'Hermine

15 nov. de 14h à 16h30**Les clefs de l'emploi**

Atelier d'information pour découvrir les

métiers de la sécurité privée.

Communauté de Communes de

Brocéliande

1 rue des Korrigans - Plélan-le-Grand

18 nov. au 21 nov.**Bourse aux jouets**

Organisée par le Centre social. Dépôt le

vendredi de 9h à 18h. Vente le samedi

de 9h30 à 13h et le dimanche de 10h à

12h30. Reprise des invendus de 15h à

18h le lundi.

Salle des fêtes

19 nov.**Jouer en famille**

L'association "Jouer le jeu" propose un

après-midi dédié aux jeux de société en

famille. Gratuit et goûter offert. Places

limitées sur inscription à jeuxplelan@

gmail.com

Médiathèque

26 nov. à 20h30**Un mot : impro!**

Un spectacle d'Improvisation de la "Cie

Heïdi a bien grandi". Des comédiens, des

musiciens, une scène. Puis, des tables,

des chaises et... un Public !

Imaginez une scène vide et des

comédiens prêts à tout pour jouer un

spectacle. Ils ne savent pas ce qu'ils vont

jouer car ils vont improviser des histoires

uniques et éphémères.

Apparemment, aucun thème n'est

"intraitable", que cela tourne à la parodie

d'opéra ou à la dispute de famille, à la

description picturale ou au show musical.

Spectacle tout public à partir de 6 ans.

Tarif unique : 5€

Salle des Fêtes

28 nov.**Collecte de sang**

En fin d'année, mobilisez-vous pour le don

du sang. De 10h à 13h et de 15h à 19h.

Salle des Fêtes

29 nov. au 7 janvier**Histoires vraies : les Aides à****domicile au quotidien.**

Jackie Mahé expose une série de clichés

sur le métier d'aide à domicile à l'ADMR.

Médiathèque

3 et 10 décembre**Atelier pâtisserie de Noël**

Organisé par l'Artisterie du Gué. A partir

de 4 ans. Réservation indispensable

8 € (5 € pour les adhérents de JP2D).

Artisterie / Le gué

02 99 61 87 34

4 décembre de 9 à 16h**Marché de Noël**

L'école Notre Dame et l'Association des

Parents d'Élèves organisent leur

traditionnel Marché de Noël. Ce moment

de convivialité, en compagnie du Père Noël

et de la chorale des enfants, sera l'occasion

de parfaire votre décoration et d'ajouter

quelques surprises sous le sapin. Les petits

et grands pourront se faire photographier

gratuitement avec le Père Noël.

Salle des fêtes

5 décembre 20h**Soirée-débat**

"Les perturbations électromagnétiques,

quels impacts sur la santé ? Soirée

gratuite proposée par la MSA.

Salle polyvalente de Treffendel

17 décembre à 20h30**Spectacle**

Soirée spectacle "Les Balles Populaires"

de Gorky. Tout public dès 7 ans / 45mn /

jonglerie, théâtre. Salle de l'Etang bleu

de Paimpont. Tout public dès 7 ans /

45mn / jonglerie, théâtre

Résas ou infos : laloggia@gmail.com

02 99 61 56 19

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Depuis 6 mois, conformément à nos engagements de campagne, nous avons commencé à "dérouler" notre programme, tout en nous saisissant de projets en cours.

Faire participer les citoyens à la vie municipale était une volonté forte de notre équipe : nous avons mis au point la méthode nous permettant de concrétiser cet engagement. Elle vous est présentée dans le dossier de ce Plélan Mag. Boîte à idées, appel à candidatures sur des projets précis, vous découvrirez ces propositions dans ce numéro.

L'équilibre entre les commerces de centre-ville et les zone d'activités est aussi un sujet d'actualité : nous avons relancé le dialogue entre l'UCAP, la mairie et la Communauté de Communes de Brocéliande au travers de comités consultatifs réguliers.

Par ailleurs, une étude est lancée pour revaloriser l'îlot du Proxi. Elle

permettra d'étudier précisément la possibilité d'accueillir les pharmacies, une supérette, de nouveaux logements tout en confortant l'accessibilité aux commerces de proximité. L'étude de la Maison de l'Enfance et des services est toujours en cours : le projet évolue, conséquence des discussions avec tous les partenaires directement concernés. Nous lançons la consultation des entreprises pour nous permettre de déposer des dossiers de demande de subventions avant le 31 janvier 2017. Une étude prospective sur notre capacité d'investissement est en cours. Aucune décision engageant définitivement la commune sur ce projet ne sera prise avant le premier trimestre 2017. Elle fera l'objet d'une réunion d'information spécifique, comme nous nous y sommes engagés lors de la réunion publique du mois de juin 2016.

Enfin, notre participation active au sein de la Communauté de Communes de Brocéliande a permis de finaliser le montage financier du projet de requalification de la zone de la Pointe, dont vous trouverez une présentation dans ce magazine.

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons sur de nombreux projets, au service des plélanais, de nos commerçants et entreprises, de nos associations. Mais aussi des habitants des autres communes qui constituent notre bassin de vie. Les services, les commerces présents à Plélan, servent les habitants des communes voisines et contribuent au dynamisme de ce grand territoire. C'est sur cette lancée que nous poursuivons notre action d'élus municipaux et intercommunaux.

SOMMAIRE

Edito du maire
Actualité
Urbanisme
C'est voté

Dossier
Envoie l'assos
Hier et aujourd'hui
C'est lu

Zapping
Portrait
Pratique
Expression de la minorité

NOUVELLES TÊTES



DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

L'ADMR a ouvert le 17 octobre dernier, son nouveau service de déplacement solidaire à la demande. Un service qui s'adresse au quotidien à toutes les personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion grâce à un réseau de conducteurs bénévoles. Renseignez-vous directement auprès de l'ADMR au 02 99 06 74 28

RENCONTRER LES ÉLUS

Le député Jean-René Marsac tiendra des permanences à la Mairie le 17 novembre et le 15 décembre. Prenez rendez-vous au 02 99 72 12 16. Mme Courteille, conseillère départementale du canton, tiendra des permanences au siège de la Communauté de Communes de Brocéliande, le 9 et le 23 novembre, ainsi que le 7 et le 14 décembre. Prenez rendez-vous au 02 99 02 20 70.

LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales. Rendez-vous en mairie avec votre passeport ou votre carte d'identité et un justificatif de domicile. Ou bien directement sur www.service-public.fr



Hugues Barrier Conseiller municipal

Après la démission de Cyril Le Bled pour raisons personnelles, Hugues Barrier a été installé en tant que conseiller lors du Conseil municipal du 8 septembre 2016. Agé de 46 ans, M. Barrier dirige actuellement une entreprise de menuiserie.

“Être acteur au sein de ma commune, c'est soutenir les projets permettant son amélioration et son développement.”



Loïc Poussin Bénévole à la médiathèque

Vous serez désormais amené à le croiser régulièrement à la médiathèque. Déjà bénévole au cinéma l'Hermine, Loïc vient soutenir l'équipe de la médiathèque les mardis et samedis après-midi :

“Je voulais m'investir dans toutes les missions, aussi bien à l'accueil des classes, qu'à la gestion du cyber-espace”.

Très motivé, Loïc a demandé à son employeur un aménagement de son temps de travail pour mieux se consacrer à sa nouvelle mission bénévole.



Serge Guiton Cuisinier au restaurant scolaire

Retour aux sources pour ce cuisinier qui avait fait son apprentissage à Paimpont.

Après avoir tenu un restaurant à Malestroit pendant 25 ans, Serge intègre le groupe Convivio, nouveau prestataire du restaurant scolaire. Un défi pour cet ancien restaurateur :

“Il faut parfois faire preuve d'imagination pour faire manger les enfants. Ils sont souvent plus exigeants que les adultes.”

En attendant, il apprécie de faire lui-même ses commandes sans passer par une centrale d'achat.



Audrey Guyot Agent périscolaire - emploi CAE -

Elle fait partie depuis septembre du personnel encadrant de la cantine. Titulaire du BAFA, (grâce à un passage au Centre de Loisirs de Plélan) elle intervient en animation TAP et aura également des tâches d'entretien dans les écoles.



Emeline Swinghedauwe Agent périscolaire - emploi d'Avenir -

Elle vient en renfort de l'équipe de cuisine et de service. L'animation des TAP et l'entretien des écoles feront aussi partie de son quotidien.



COMMERCE & PROXI-MITÉ

“Nous devons tout mettre en œuvre pour permettre aux pharmacies de rester en centre-bourg car, comme les boulangeries, elles sont des locomotives pour le commerce de proximité et contribuent au dynamisme du bourg de Plélan.” Murielle Douté-Bouton

Les deux pharmacies ayant un projet de fusion, elles ont dans un premier temps envisagé de créer une nouvelle officine à proximité du Super U. Dès le mois de mai 2016, la nouvelle municipalité a identifié le site du Proxi comme un lieu d'implantation potentiel. Elle a donc réuni les propriétaires et

tuteurs associés des pharmacies et les représentants du groupe Carrefour (propriétaire du Proxi), pour leur proposer un travail en partenariat, qu'ils ont accepté. Pourquoi ne pas rassembler sur ce site une grande pharmacie, une supérette, et des logements collectifs ? La surface de 1 300m² le permettrait. Une étude est en cours pour évaluer concrètement la faisabilité du projet. Portée par la municipalité en collaboration étroite avec tous les partenaires, cette étude devrait donner de premiers résultats avant la fin de l'année.

VOIRIE À REVOIR



Vous l'avez certainement noté, le plateau rue de la Vallée du Cast, en face du Super U, présente diverses fissures et une désagrégation de son revêtement bitumeux. Par mesure de sécurité, des “rustines” d'enrobé noir ont été posées pendant l'été. Il s'agit là de dispositions temporaires.

Actuellement, une expertise est en cours pour permettre de déceler d'éventuelles malfaçons et d'identifier les responsabilités. Malheureusement, ces expertises prennent du temps et ralentissent les travaux de rénovation. A signaler qu'il s'agit du troisième dossier en cours sur la voirie du centre-ville.

BRÈVES

EURÊKA

L'association de recherche d'emplois Eurêka Emplois Services vient de créer son site internet : www.eureka-emplois-services.org

MIEUX SE CONNAÎTRE

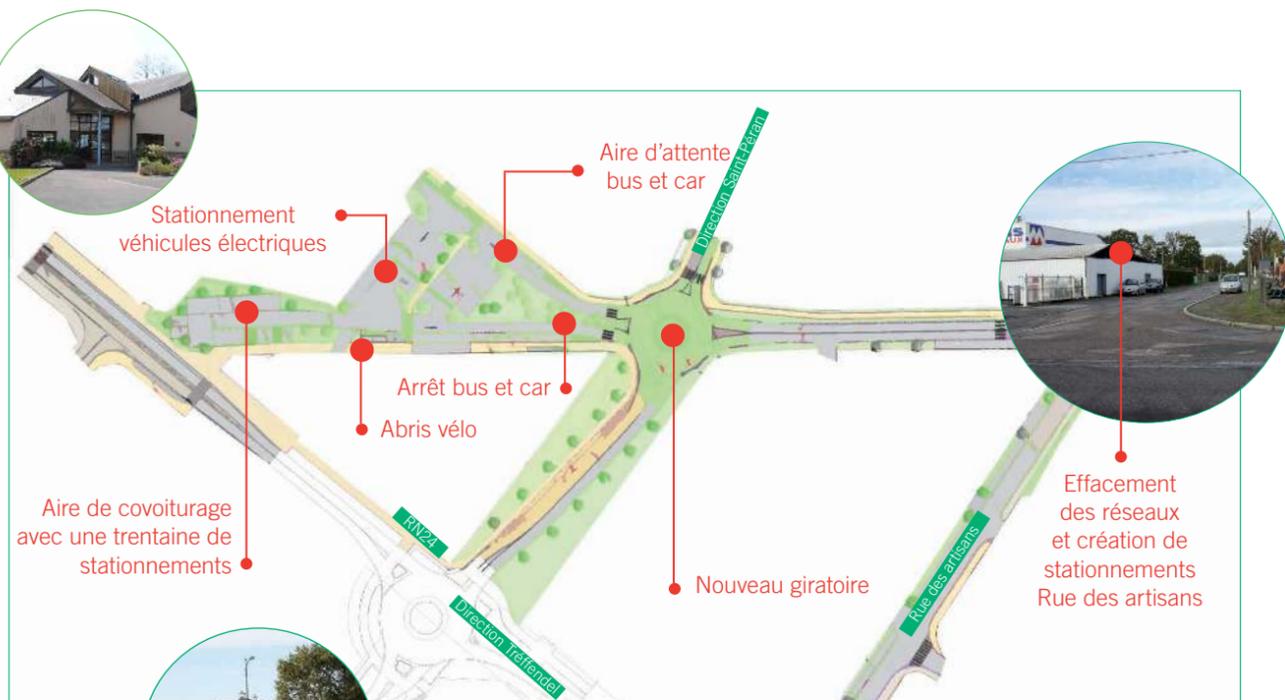
La mairie accueillera les nouveaux habitants de la commune le vendredi 4 novembre à la médiathèque.

645

C'est le nombre de participants à Rando des Beiles du 11 septembre 2016.

AMÉNAGEMENTS À LA POINTE

La Communauté de Communes de Brocéliande lance un programme de rénovation de la zone de la Pointe pour renforcer son attractivité, sécuriser ses accès et installer de nouveaux services.



La zone de la Pointe, située à l'entrée Est de Plélan, s'est construite au fil des ans par des aménagements successifs, depuis les années 90. Pour lui redonner de la cohérence, il est prévu d'entamer dès le premier trimestre 2017, une série de travaux qui s'étaleront sur 16 mois. Au centre de ces aménagements, la création à proximité du siège de la Communauté de Communes de Brocéliande d'un nouvel espace de service pour faciliter les déplacements. Le dispositif intégrera une aire de covoiturage et une trentaine de places de stationnement afin de désengorger le centre ville des voitures tampons. Dans cette démarche de centralisation des modes de transports, l'arrêt de car "La Pointe" sera également repositionné dans cette nouvelle aire. Enfin la pose de bornes électriques et d'abris vélo viendra compléter cette reconfiguration du site. Au chapitre de la voirie, le tronçon de voie

en direction de Saint-Péran sera définitivement fermé à la circulation, tandis qu'un giratoire sera créé à hauteur du carrefour des Grands Chênes comme le préconise les services départementaux. Sur la rue des Artisans, les réseaux seront effacés et de nouveaux stationnements seront créés. Au final, ce projet facilitera le passage d'un mode de transport à un autre, tout en donnant une identité plus marquée à l'entrée de ville. La pose de chicanes et les aménagements paysagers viendront structurer les abords de voies et concourir à l'objectif de diminution de la vitesse. Enfin, la rénovation complète de l'éclairage public permettra d'économiser de l'énergie et de concourir à l'embellissement de la zone. Cette rénovation sera certainement un atout supplémentaire pour accueillir de nouvelles entreprises sur la commune et donner une image plus valorisante d'entrée d'agglomération à tous les visiteurs.

Maître d'ouvrage
Communauté de Communes de Brocéliande

Maîtrise d'œuvre
Cabinet Ouest Am'

Estimatif des travaux

Coût global :
1 266 433€

Montant des subventions :
586 606€

Reste à charge pour la Communauté de communes :
524 654€

Reste à charge pour la commune :
155 173€

MIEUX VIVRE CHEZ SOI

Grâce à l'OPAH (Amélioration Programmée d'Amélioration de l'Habitat), les propriétaires qui occupent ou louent leur logement peuvent économiser jusqu'à 50% sur le montant total des travaux de rénovation.

Mis en place par la Communauté de Communes de Brocéliande, ce nouveau dispositif concerne les travaux qui permettent de réduire la consommation énergétique, d'adapter le logement au vieillissement ou à l'handicap et enfin de rénover un

logement vétuste. La Communauté de Communes de Brocéliande accompagne chaque projet éligible à hauteur de 20 % sur le reste à charges des travaux, dans la limite de 2000 euros par logement pour des travaux d'adaptation du domicile ou d'économie, et 4 000 euros par logement pour des travaux de rénovation d'un logement très dégradé. Ces subventions sont cumulables avec celles accordées actuellement par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Sous certaines conditions, l'économie peut ainsi représenter jusqu'à 50 % du montant total des travaux. Le CDHAT (Centre Développement Habitat et Aménagement Territoires)

sera votre unique interlocuteur de l'état des lieux au plan de financement jusqu'au paiement des subventions. Pour rencontrer le conseiller du CDHAT, des permanences sont organisées à Plélan :

Contact :

À la Communauté de Communes de Brocéliande, 1 rue des Korrigans à Plélan-le-Grand. Le 4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30.
Tél. 02.99.28.46.50 (CDHAT) / bretagne@cdhat.fr



SON MÉTIER

Parlez moi de vous !

Je m'appelle Jean-Pierre Joubaire et je suis gestionnaire des bâtiments communaux, en poste à Plélan depuis 2000.

Votre parcours ?

J'ai passé un CAP de paysagiste en apprentissage et un brevet professionnel en "Jardin-Espaces verts". Pendant 6 ans, j'ai exercé en tant qu'artisan paysagiste, puis j'ai intégré la commune de Saint-Jacques de la Lande en tant que responsable des espaces-verts. J'avais alors 12 agents sous ma direction.

Les - du métier

"En tant que technicien, on est sollicité pour des petites demandes qui mises bout-à-bout prennent beaucoup de temps."

Votre journée ?

Il s'agit principalement avec l'un de mes collègues, d'entretenir les bâtiments, de prévoir tous les travaux à venir et de solliciter, quand il le faut, des entreprises spécialisées pour du matériel ou des prestations. Et puis, il y a les urgences : une fuite d'eau, une panne électrique..., qui viennent bousculer le planning !

Ce qui a changé en 10 ans ?

Le travail administratif et informatique prends aujourd'hui beaucoup plus de place. Je remarque aussi que les usagers sont plus intransigeants qu'auparavant.

Les + du métier

"Quand les usagers, les associations, les écoles sont satisfaits du service, je le suis aussi !"

A noter également, qu'à cause de notre déficit de bâtiment et la multiplication des associations, nous passons plus de temps à transférer le matériel et à aménager les salles. Enfin, les états des lieux des entrées et sorties des logements sociaux et des salles associatives sont aussi plus nombreux.

Les projets

La mise en place d'un suivi informatique des consommations des principaux bâtiments publics sera le projet des prochains mois.

DE NOUVEAUX QUARTIERS VOIENT LE JOUR

Plélan attire les aménageurs qui proposent une cinquantaine de terrains à bâtir sur la commune. Logements individuels ou locatifs sociaux, des propositions adaptées aux besoins et projets de chacun.

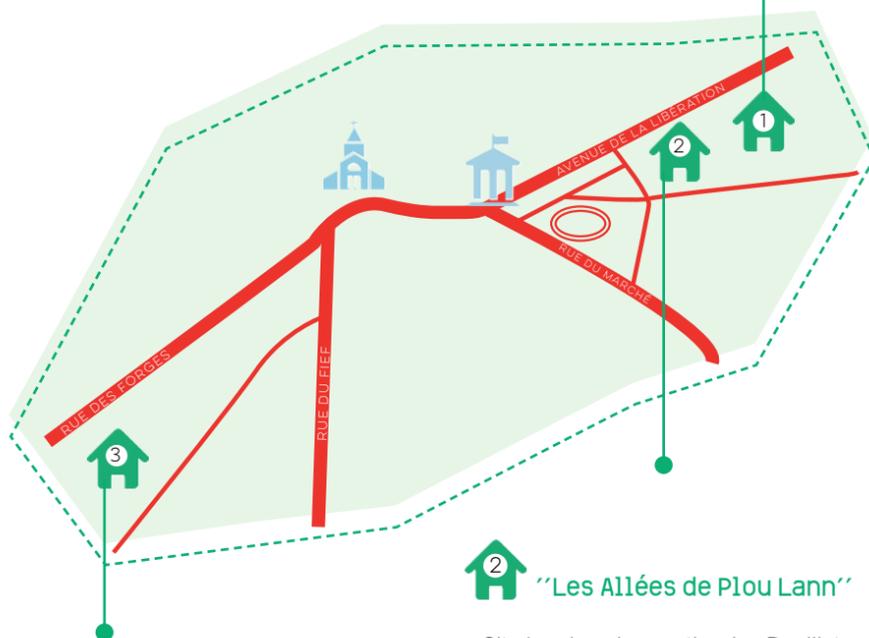
1 "Les jardins"

Situé chemin de la Bouillote, à 300m derrière la mairie, ce lotissement comprend 29 lots à bâtir libres de constructeurs, ainsi que 3 collectifs de 53 logements dont 20 logements sociaux.

Surface des lots : entre 325 et 670m²

Contact : Espacil Habitat 02 99 27 20 00

Avantages : exposition Sud et proximité du bourg.



3 "Les jardins de la Lande"

Neuf parcelles, libres de constructeurs, situées sur une parcelle arborée au Sud-Ouest de Plélan.

Surface des lots : entre 314 et 753 m²

Orientation : Sud-Ouest

Tarifs : entre 31 000 et 60 000 €

Contact : Square Habitat Plélan

Avantages : Des dimensions de parcelles attractives et un positionnement stratégique pour le locatif ou la résidence principale.

2 "Les Allées de Plou Lann"

Situées dans le quartier des Bouillotes, derrière le Centre de secours, les allées de Plou lann proposent 18 terrains individuels et deux collectifs d'une douzaine de logements sociaux du T2 au T4.

Surface des lots à bâtir : entre 290 et 465 m²
Surface des locatifs : entre 46 et 86

Orientation : Sud-Ouest

Tarifs terrains : entre 33 000 et 60 000 €

Tarifs locatifs : entre 300 et 447 €

Contact : CHT Immobilier

Avantages : Proximité des commerces. Pelouses privatives pour les locations en rez-de-chaussée.

3

Questions

à Michel Mercier
Chargé d'aménagement à Espacil pour évoquer la vente des lots du futur lotissement "les Jardins".



Pourquoi avoir choisi Plélan ?

C'était avant tout une opportunité pour Espacil, puisque ce terrain appartenait auparavant à un autre promoteur. Pour le client c'est aussi un atout de pouvoir bénéficier de la proximité du centre ville et d'une orientation au sud pour profiter au maximum des apports solaires.

Les ventes ont démarré lentement, comment l'expliquez-vous ?

Nous n'avons pas très bien communiqué sur le projet et je pense que le prochain salon de l'immobilier à Rennes sera un accélérateur de vente. Par ailleurs, nous avons choisi de supprimer deux lots pour augmenter la taille moyenne des parcelles pour mieux s'adapter aux attentes de la population locale.

Pourquoi faire cohabiter accession à la propriété et logement social ?

Nous sommes partisan, de part notre métier, d'une certaine mixité. De plus, nous savons par expérience, qu'en secteur urbain, cette mixité n'est jamais un frein à la commercialisation.

C'EST VOTÉ

21 JUL.

- Signature d'une convention sur la scolarisation extra-communale et d'une convention de répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques avec la mairie de Paimpont.
- Signature d'une convention de répartition des frais de restauration scolaire avec la mairie de Saint-Péran.
- Signature d'une convention sur la répartition des charges de fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides des Enfants en Difficulté).
- Choix d'un nouveau prestataire de restauration scolaire : l'entreprise Convivio.
- Décisions modificatives sur le budget principal et le budget assainissement.
- Enquête publique concernant l'agrandissement d'un élevage de vaches laitières au lieu dit "Le Boulouée" à Treffendel.
- Modifications du Plan Local d'Urbanisme.
- Exclusion du champ d'application du droit de

préemption de la vente des lots du lotissement "Les jardins de la Lande".

- Vente de 340 m³ de bois par l'ONF dans le cadre d'une coupe d'amélioration de la forêt communale.
- Reconstitution de la convention avec la piscine de Montfort pour l'année scolaire 2016- 2017.
- Subvention exceptionnelle à l'ADSCR de 1 937 € suite à la suppression d'une aide départementale attribuée au fonctionnement des Accueils de Loisirs.
- Modification du temps de travail pour 4 agents du périscolaire.
- Renouvellement du contrat pour un poste d'ATSEM à temps non complet.
- Règlement et régularisation d'un agent extérieur pour la mise en place d'une comptabilité analytique sur la commune.
- Informations sur l'école de musique de Brocéliande.

8 SEPT.

- Installation de Hugues Barrier à la place de Cyril Lebled en tant que conseiller municipal.
- Dans le cadre d'une expérimentation, signature d'une Convention pour l'accueil périscolaire des enfants de sapeurs-pompiers volontaires lors des interventions.
- Consultation des entreprises de réparation et d'entretien de la digue des Forges.
- Répartition des financements entre la Communauté de communes et Plélan-le-Grand pour la requalification de la zone de la Pointe.
- Convention de mise à disposition d'un terrain avec le SDE35 pour l'installation d'une borne électrique.

- Adhésion à l'association Brudded et désignation d'un représentant : Eric Ferrières
- Désignation d'un représentant Village-étape : Cédric Blairon.
- Désignation de délégués au SIVU des Forges.
- Régularisation des amortissements.
- Fixation de l'indemnité du régisseur de la piscine.
- Information sur les marchés de 4 000 € à 30 000€.
- Présentation du budget CCAS.
- Proposition de méthode pour l'ouverture des comités consultatifs aux habitants.
- Compte-rendu des actions menées par la Communauté de Communes pour le premier semestre 2016.

13 OCT.

- Intégration de propriétés communales dans le domaine forestier.
- Adoption de diverses propositions concernant la Maison de l'Enfance et des Services.
- Demande de garantie d'emprunt d'Espacil Habitat pour des travaux d'amélioration de la résidence de la "Vallée du Cast".
- Indemnité de conseil au receveur.
- Présentation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

- Information sur une action en justice dans le cadre de la délégation accordée au Maire par le Conseil municipal.
- Information sur les syndicats.
- Présentation des missions de l'ONF.

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est disponible en mairie

PARTAGEONS Construisons ensemble la vie locale NOS IDÉES!



CONSTRUISSONS ENSEMBLE LA VIE LOCALE

Il n'y a pas de petites ou de grandes idées, des idées de jeunes ou de moins jeunes. Il y a des idées à partager, à discuter et à mettre en œuvre. La municipalité souhaite remettre l'habitant au centre de la vie locale et inaugurer un nouveau partage des décisions.

Dans un contexte de forte interrogation des citoyens vis-à-vis du politique, les élus locaux ont la responsabilité de re-tisser des liens de proximité avec les habitants, pour construire avec eux les projets qui les concernent. La commune est le niveau privilégié pour mettre en œuvre les démarches de démocratie participative, même si elles sont aussi utilisées à plus grande échelle.

Rapprocher l'action municipale des habitants, faire participer les citoyens aux décisions : ces idées que nous avons portées pendant la campagne municipale, nous vous proposons aujourd'hui de les mettre en œuvre concrètement.

Le premier pas a été de créer des "comités consultatifs", dès l'installation du nouveau conseil, en lieu et place des traditionnelles commissions. Cette terminologie anodine nous permet en réalité d'intégrer des membres non élus à ces comités, sans nécessité de délibérer lorsqu'un nouveau participant se joint au groupe. Nous vous proposons ensuite de faire acte de candidature pour participer à la construction de projets concrets, qui verront le jour dans les mois qui suivront leur lancement. Cette méthode permet un engagement court, de quelques semaines ou quelques mois, sur des projets précis.

"Nous espérons ainsi susciter des envies, en permettant une participation qui ne soit pas trop longue ni chronophage. Nous souhaitons par ailleurs que les participants puissent se renouveler, en fonction des projets, pour permettre la participation du plus grand nombre."

Trois appels à candidature sont lancés avec ce Plélan Mag, ils reprennent certaines idées proposées dans notre programme : la création de la « Fabrique citoyenne », la réflexion autour du comité des fêtes, et la création d'un groupe "jeunes citoyens". Trois thèmes importants à nos yeux, qui se répondent et qui concernent toutes les générations. En parallèle de ces comités citoyens, une boîte à idées sera installée dans l'espace public dès le début 2017. Vous pourrez ainsi nous faire part de vos idées et suggestions grâce à cet outil.

La participation citoyenne est expérimentée et utilisée dans de nombreux territoires sous des formes différentes. Nous espérons que notre invitation à participer à la vie municipale plélanaise vous donnera envie d'y contribuer à nos côtés.

LES PILOTES



Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



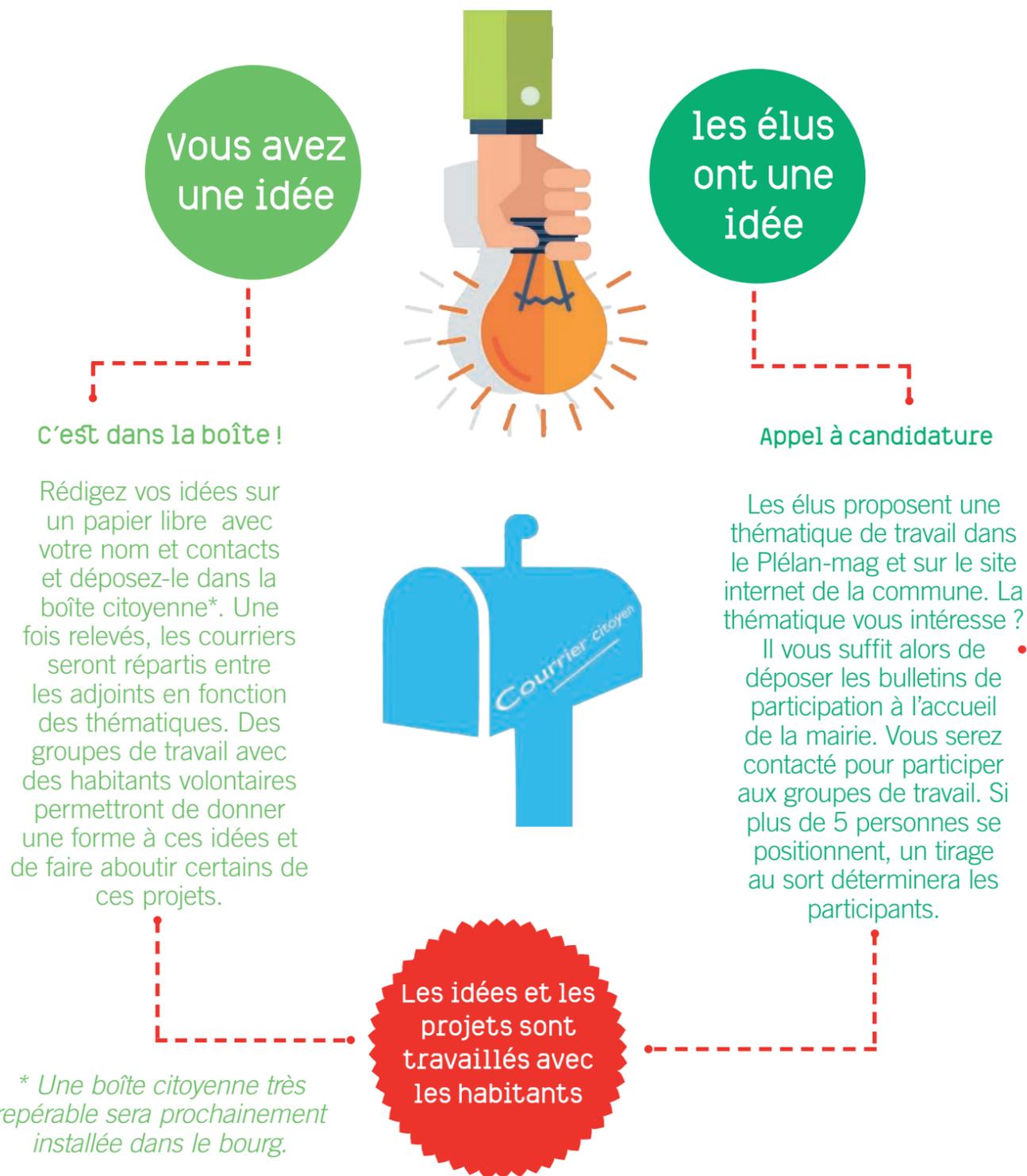
Bénédicte Rolland
Adjointe aux initiatives
locales et citoyennes

“ Ces comités consultatifs ont pour but de rapprocher le citoyen de l'action municipale.

Bénédicte Rolland

CONSULTATION DES HABITANTS - MODE D'EMPLOI -

Deux modes de concertation sont proposés. Le premier consiste à récolter vos idées dans une boîte à lettres et le second est un appel à candidature sur des thématiques proposées par les élus.



3 Appels à candidature

A déposer en mairie avant le 30/11 2016

- Appel à candidature**
- 1 JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION DE LA FABRIQUE CITOYENNE**

Beaucoup de communes se sont déjà lancées dans l'aventure... Alors pourquoi pas Plélan ? La municipalité souhaite soutenir financièrement les initiatives citoyennes en apportant un budget dédié à vos projets préférés. Projets sociaux, culturels, sportifs, environnemental... Mais avant de choisir le projet, venez co-construire "La Fabrique" que vous voulez pour Plélan.

Je découpe mon bulletin de participation en dernière page du magazine et je le dépose en mairie.
 - 2 JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES**

Ça fait longtemps qu'à Plélan qu'on pense à un comité des Fêtes. Mais au fait, c'est quoi un comité des fêtes ? Dans beaucoup de communes, il est constitué sous une forme associative et gère l'organisation ou la participation aux festivités. La définition est suffisamment large pour laisser place aux initiatives et aux idées innovantes. C'est justement pour créer un comité des fêtes adapté à Plélan-le-Grand, que la municipalité ouvre le débat et vous invite à relever le défi de ce nouveau projet.

Je découpe mon bulletin de participation en dernière page du magazine et je le dépose en mairie.
 - 3 JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION D'UN GROUPE "JEUNES CITOYENS"**

Comment mieux associer les jeunes aux décisions ? Tout simplement en leur permettant de prendre part aux débats et en les accompagnant dans la mise en œuvre de projets concrets. Ce groupe de jeunes citoyens est ouvert aux aux 12 / 16 ans parce qu'il n'y a pas d'âge pour les bonnes idées.

Je découpe mon bulletin de participation en dernière page du magazine et je le dépose en mairie.

LES PILOTES



Sophie Boël

Conseillère déléguée aux initiatives citoyennes



Aude Marty

Adjointe à la vie associative



Michel Hélaudais

Adjoint à la jeunesse

RIEN NE SE PERD, TOUT SE RÉCUPÈRE

Le centre social met la gomme sur la récup avec sa Fabrique à Récup et le lancement de son Repair-Café. Rien ne se perd, tout se transforme, c'est prouvé !



Des sachets de Pom'potes sont gentiment alignés sur la table. Cousus ensemble, ils feront un sac de courses à toute épreuve. C'est bête comme choux mais au final, le résultat est coloré et plutôt sympathique.

L'idée de la Fabrique à Récup' est née suite aux ateliers organisés par le Centre Social et intitulés "Qu'est-ce que tu fabriques, j'économise...". Une dizaine de personnes bien accrochées par la formule ont souhaité prolonger la démarche autour de rendez-vous mensuels. Caroline Airaud, coordinatrice Famille, explique son rôle :

"J'ai seulement accompagné une initiative très spontanée. Le groupe est libre de son fonctionnement. Il se trouve que cela rejoint les missions essentielles du Centre social de créer du lien entre les habitants autour de préoccupations très quotidiennes".

Les prochains rendez-vous sont déjà programmés avec à chaque fois une nouvelle matière à détourner sans dépenser un sou.

Pour aller encore plus loin, le Centre social s'est inscrit dans la dynamique des Repair-café. Le principe de ce label, né aux Pays-Bas et qui essaime un peu partout dans le monde est très simple :

nous avons tous à la maison un objet, à peine abîmé qui serait de nouveau utilisable après une simple réparation. Mais voilà, à l'heure du tout jetable, le coût estimé d'une réparation nous a fait renoncer à l'apporter chez un professionnel, tandis qu'un certain égard nous empêche de simplement le mettre au rebus. C'est là qu'intervient le Repair-café ou en français (mais c'est moins fun!) le Café de réparation. On pourrait le définir comme un lieu convivial, où des habitants viennent réparer ensemble des objets qu'ils ont apportés. Le groupe impulsé par le Centre social a déjà réuni pour sa première rencontre mi-octobre une trentaine de personnes motivées. A lui maintenant de définir en autonomie la fréquence, le jour et le lieu des rencontres. Ce qui est certain comme le souligne Caroline Airaud : "Les gens en ont un peu marre de gaspiller et de jeter. Mais c'est vrai que racheter un poste de radio ou un micro-onde, ce n'est pas anodin dans le budget d'une famille".

Centre social ADSCRIP
Tél.06 06 88 90
www.adscrp.org

FOCUS

Du nouveau dans le cyclo

A partir de début septembre, la section cyclo de Plélan organise tous les dimanches matins des sorties en groupe destinées à tous les cyclistes de la région. L'objectif de ces sorties est de faire connaître la section cyclo auprès des adeptes du vélo et de former des groupes de plusieurs niveaux, au sein desquels chacun prendra plaisir à rouler. Toutes les personnes aimant et pratiquant le vélo sont les bienvenues, quelque soit leur niveau de pratique. Des cyclistes habitués seront présents pour encadrer ces différents groupes, et la distance comme la vitesse seront adaptées au niveau de chacun. Le départ se fait à l'entrée du vélodrome, face à la salle des fêtes, à 8h30 en septembre, puis à 9h00 à partir du mois d'octobre.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter Patrice Goasmat au 06 76 54 99 65.

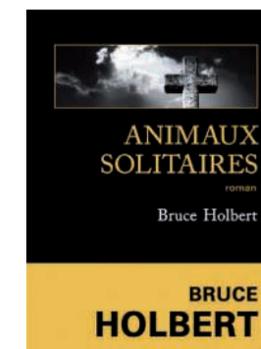
C'EST LU LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE



SNJOR

Ari Thor, jeune inspecteur islandais, est nommé dans une localité perdue, située à la limite du cercle arctique. Deux morts « plus tard », Ari entame une difficile enquête dans un huis clos oppressant, en pleine tempête de neige, où les histoires anciennes s'accrochent aux éléments déchaînés. Pour un premier roman, c'est une réussite.

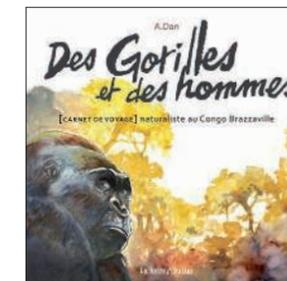
Ragnar Jónasson



ANIMAUX SOLITAIRES

Dans ce western noir, Russel Strawl suit au rythme de son cheval la piste d'un tueur en série sadique qui ne s'en prend qu'à des indiens. Agé de 65 ans, le héros ferait d'ailleurs un "parfait" coupable aux yeux des habitants isolés de l'Etat de Washington, dans une Amérique qui sort à peine de la Grande Dépression, grâce aux travaux lancés par F.D. Roosevelt. Même ses enfants, Dot, sa fille, et Elijah, son fils adoptif, un vrai indien lecteur de la Bible, le regardent avec circonspection ! Avec Straw, la force est-elle vraiment au service du Bien ?

Bruce Holbert



DES GORILLES ET DES HOMMES

A.DAN, scientifique d'origine, a troqué ses éprouvettes pour des crayons et des pinceaux et suivre durant deux mois, une équipe de primatologues venue observer des gorilles dans un parc naturel du Congo Brazzaville. Il en rapporte un carnet de voyages riche en couleurs, en informations et en annotations qui ne manquent pas de traits ...d'humour

A.Dan.

ILS RECYCLENT



Alexandra

Ça fait maintenant 3 ans que je viens régulièrement au Centre Social, cet atelier, c'est vraiment l'occasion de rompre l'isolement et d'être avec une équipe sympathique.



Marie

J'ai l'impression de faire quelque chose de bien en récupérant des choses qu'on mettrait naturellement à la poubelle.



Rose

Moi qui habite à la campagne, l'atelier Récup me permet de rencontrer des gens tout en apprenant des choses... et comme je suis très curieuse !



La 7ème compagnie du 2ème régiment de la 1ère DGP à Plélan-le-Grand

Quand l'armée polonaise campe à Plélan

Durant la seconde Guerre Mondiale, plusieurs régiments de l'armée polonaise vont cohabiter avec les plélanais. Evocation d'un épisode peu connu de l'histoire locale.

Le 9 septembre 1939, l'armée allemande envahit la Pologne. Dès le 12 septembre le camp de Coëtquidan est mis à disposition de l'armée polonaise par les autorités françaises. A partir de novembre, près de 700 recrues arrivent chaque jour à Coëtquidan. Très rapidement, le Camp n'est plus assez grand pour contenir les soldats polonais qui arrivent en grand nombre. Cinq régiments sont répartis dans la région. A Guer, Plélan-le-Grand, Mauron, Beignon et Augan.

Le 4 janvier 1940, une convention entre le général Sikorski et le gouvernement français stipule la création d'une armée polonaise sur le territoire hexagonal. Coëtquidan devient le centre principal de cette armée. (1)

Plusieurs compagnies, constituées de plusieurs centaines d'hommes, stationnent à Plélan durant près de dix mois pour certaines d'entre elles.

La présence de ces troupes, a laissé quelques souvenirs forts à certains plélanais. Jean Macé, alors enfant, évoque les troupes cantonnées dans le bourg.

« Ils se regroupaient tous les matins, pour faire de l'exercice et du maniement d'armes, sur le champ de foire [...] Une popote s'était mise en place dans notre quartier, derrière le café restaurant barbu. Ils venaient s'y ravitailler. Ils se sont enfuis à l'arrivée des Allemands. Mais, je me souviendrais toujours du général polonais qui a préféré se suicider sur le champ de foire avec son pistolet. » (3)

Au Thélin, une jeune fille a été sauvée par un médecin militaire polonais.

« Un médecin polonais, officier polonais du camp de Coëtquidan, avait sauvé la petite Yvonne Bouvier qui était mourante. Elle avait une broncho-pneumonie et à cette époque-là, en 1940, il n'y avait pas de pénicilline. Les enfants qui avaient cette maladie, il y en avait beaucoup qui mouraient. C'était presque fatal. Et ce médecin là avait soigné cette petite fille. Il n'y avait plus de

recours. Et il y avait un détachement polonais qui était au Thélin pendant l'hiver 39-40, avant la débâcle. Plusieurs officiers habitaient la maison Detoc à gauche, presque en face de l'église, dont un officier polonais qui s'appelait Marian Cotzyla, qui devait devenir le fiancé d'une cousine de Madame Bouvier, Raymonde Gaspais. Ils ne savaient plus quoi faire et il avait dit : « Si vous voulez, téléphonez au camp, car le docteur de Plélan ne peut plus rien faire, celui de Guer non plus. Il n'y a plus qu'à prier pour elle ». Il disait à cette fiancée qui s'appelait Raymonde Gaspais, une petite cousine de Mme Bouvier, de demander à son fiancé de téléphoner au camp pour demander au médecin polonais, c'était le Docteur Sandzer. Il est arrivé avec un side-car et son ordonnance et il avait fait une piqure. Il a eu de la chance... Mme Bouvier a pu conserver sa petite fille unique, grâce à ce médecin polonais. » (5)

(1) PETERS, Commandant, « Historique de Coëtquidan », Coëtquidan, Armée de Terre, 1982. [page 83]

(2) CAILLARD, Jean-Charles, « L'armée polonaise à Coëtquidan : 12/09/1939 - 18/06/1940 »

(3) Souvenirs de Jean Macé

(4) OUEST-FRANCE, « Hommage aux combattants polonais au musée de Coëtquidan », Ouest-France, 23/10/2014

(5) CHESNAIS, René, La guerre et la résistance dans le sud de l'Ille-et-Vilaine : témoignages, René Chesnais, 1999, 391 p. [page 119]

Vous en voulez plus ?

<http://broceliande.brecilien.org>

Si vous détenez des témoignages ou des informations sur la présence polonaise à cette époque. Merci de contactez directement la mairie au 02 99 06 81 41.

ZAPPING



Tête de fer / 9 & 10 juillet

Pendant le Fête du fer, l'association Hispamébro a réalisé une œuvre inspirée du logo de La Tête dans le Guidon. L'œuvre sera prochainement visible au public.



La fusée plélanaise / 24 juillet

Lucie Jounier remporte la troisième place au championnat de France sur piste junior à l'épreuve de scratch (course individuelle sur 10km). Elle enchaîne quelques jours après sur la même épreuve avec la quatrième place au championnat du monde en Suisse.



A l'affût du touriste / 20 août

Les Villages-étapes bretons s'étaient donné rendez-vous à l'Aire de Brocéliande pour informer les visiteurs de passage des services proposés par l'ensemble des Villages-étapes. Plus de 500 contacts établis dans la journée !



Ils sont venus, ils sont tous là... / 1er oct.

L'association des Motards Arthuriens a fait le plein pour l'organisation de sa deuxième concentration avec plus d'un millier de motards passés sur le week-end et plus de 300 dans l'enceinte du vélodrome.



165 convives au repas du CCAS / 16 oct.

Les doyens du repas, André Tertrais (90 ans) et Lucienne Rébillard (89 ans), entourés par les membres du CCAS.



Des gorilles et des hommes / 19 oct.

La Société Francophone de Primatologie a profité de son colloque annuel pour faire un détour à l'exposition "Des gorilles et des hommes", à la médiathèque.

UN BRASSEUR SORT DE L'OMBRE

Elles s'appellent l'ombre bleue, ou l'ombre rouge et ce sont des bières entièrement fabriquées à Plélan. Rencontre avec Steven Guyader, artisan-brasseur.



L'entreprise est située dans un des hangars de la zone des Noës. Derrière le rideau métallique, un décor assez spartiate constitué de grandes cuves en inox, de quelques sacs d'orges et de cartons. Steven vous accueille avec le sourire discret et l'œil curieux de celui qu'on surprend dans sa solitude. Il n'a pas la gouaille d'un commercial, et c'est avec un ton posé qu'il évoque son parcours. Il a débuté son activité, il y a maintenant 8 ans à son domicile. Au départ, c'était juste pour partager une passion entre copains. Puis, rançon du succès, il passe rapidement à des cuves de 60 litres. A cette époque, il était technicien agricole dans la filière biologique : "J'aimais bien mon boulot, mais le salariat et les contraintes c'est pas trop mon truc. Il était temps que je parte". Ces études de biologie lui ont donné la rigueur de l'expérimentation scientifique, le goût

pour les matières vivantes, ainsi qu'une certaine maîtrise du risque : "Je rembourse 300 € de prêt par mois à un moment où le marché de la bière artisanale est en plein boom. Je travaille de plus en plus, mais je parviens à optimiser mon temps et celui des livraisons." Il s'est installé en janvier dernier à Plélan. Il a fait un peu de pub au début, sans plus, l'activité a presque naturellement pris sa vitesse de croisière, de quoi faire rêver la plupart des entrepreneurs... A 47 ans, il est à la croisée des chemins : doit-il investir et embaucher pour répondre à une demande croissante ou est-il préférable de conserver cette dimension modeste ? Steven aime la bière, mais pas trop la pression : "Pour le moment, je n'ai pas encore l'impression de travailler, pour la suite, je prendrais ma décision au

printemps". Il avoue, sans fausse pudeur, qu'il aime bien décider et qu'il n'est peut-être pas encore prêt à travailler avec quelqu'un". Son caractère doit-être trempé dans l'houblon ! Ça tombe bien, c'est justement cela que les clients semblent apprécier dans sa bière. Sa production qui se décline maintenant en cinq bières bio différentes ont toute une forte personnalité. "Il faut qu'elles me plaisent à moi. Vouloir plaire à tout le monde, au final c'est ne contenter personne". La passion avant le business ! D'ailleurs, il a un autre projet en tête, celui de lancer sa propre marque de whisky. C'est une envie très ancienne qu'il laisse lentement distiller : la valeur prend toujours son temps.

www.brasserie-delombre.com

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35 380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h - 14h/17h
Jeudi > 14h/17h
Vendredi > 9h/12h - 14h/16h30
Le 1^{er} et 3^e samedi du mois >
9h/11h30 (sauf août)

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La pointe rue des artisans
35 380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h - 13h30/18h
Samedi > 8h30/12h30 - 13h30/17h30

VOTRE MÉDIATHÈQUE

18, rue nationale
35 380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediatheque@plelan-le-grand.fr
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires

Mardi > 16h30/19h
Mercredi > 10h/12h - 14h/18h
Vendredi > 16h30/19h
Samedi > 10h/12h - 14h/17h30

Horaires cyber-base

Mardi > 16h30/18h
Mercredi > 14h/17h30
Jeudi > 14h/17h
Vendredi > 16h30/18h
Samedi > 10h/12h et 14h/17h

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Méline GICQUIAUD
Tiago TESTUD
Siméo ROCUL
Gabin CALO
Ethan ANGER
Camille PLANTARD SEGALEN
Jade TANGUY PAYET
Ana JANSON
Luka HUCHOT

Mariages

Laurent MARTIN et Fanny CORCUFF
Serge LIMOUX et Aurélie RONSOUX
Cédric VADES et Coline MORIN
Mickaël BROUCK et Anne BAREL
Jonathan MORIN et Laurence ORAIN
Quentin VICENTE et Aurore PIET

Décès

Aline BEGUINEL née CATHERINE
Henri PIEL
Maurice ANNEIX
Monique BAZIN née NOGUES
Michel ROMANO
Armandine HALOUZE née DUVAL
Fernande ETIENNE née LEVREL
Maria MÉREL née GUILLOUX
Louis TRAVERS
Marie BENET née LELIÈVRE
Chantal BOUCARD née GUIARD
Pierre-Yves CHAUVEL
Thérèse CARNIAUX née BOUCARD
Joseph LE MÉTAYER
Jean-Marc ROBERT
Martine JESSEL née VIBERT
Annick GARNIER née DELALANDE
Henri CONVERT
André VILLETTE
Jean LESEC
Adeline LEGRAND née LEROUX
Odette BERHAULT née NOGUES
Armand POIRIER
Renée VILET née GAREL

Expression de la minorité

Maison de l'enfance et des services : un beau projet construit à l'envers !

Cet équipement répond à un réel besoin communal et surtout intercommunal, pour les associations et l'ensemble de la population. C'est la raison pour laquelle il aurait dû être étudié depuis le début des réflexions en décembre 2011, avec la Communauté de Communes de Brocéliande (CCB). Malheureusement, les quelques présentations faites à la CCB n'en ont jamais fait un dossier partagé.

Lors du dernier conseil municipal, le 13 octobre, la majorité a approuvé les plans définitifs et décidé de lancer la consultation des entreprises. En proposant ainsi à la CCB un projet finalisé et en lui demandant d'en assurer une partie des coûts de construction, la majorité prive la Commune et la CCB de pouvoir construire un projet commun et réduit fortement les marges de discussion. La majorité veut passer en

force alors que la Commune n'en a pas les moyens. Et quand on parle d'un projet estimé globalement à plus de 4 000 000 d'€ HT...

Nous pensons, et espérons, que la CCB acceptera de participer aux coûts de construction. Mais nous pouvons être certains qu'ainsi, la part qui restera à la charge de la Commune sera beaucoup plus élevée que pour un projet porté par la CCB. Sans évoquer les coûts de fonctionnement, qui ne sont pas estimés à ce jour. La Commune se met en difficulté car elle sera contrainte d'en assurer une grande partie. Les finances de la Commune risquent d'être durablement affectées par cette décision et cela limitera fortement les capacités de la Commune à investir dans d'autres projets les prochaines années, alors que les besoins en équipement strictement communaux sont évidents : équipements sportifs, salle communale, voirie et trottoirs... Avec cette décision, la majorité prive la

Commune de ses équipements pour de nombreuses années.

C'est pour ces raisons que nous avons voté contre cette décision et avons alerté la majorité sur le fait qu'elle mettait ainsi en péril soit le projet, soit les finances communales.

Depuis les dernières élections municipales, nous sommes 6 élus dans la "minorité municipale". Sans hésitation, nous avons choisi de travailler dans un esprit constructif, pour l'intérêt général de la Commune et de ses habitants. N'hésitez pas à venir échanger avec nous, nous sommes à votre disposition !

Patrick Saultier, Géraldine Clouet, Frédéric Collet, Patrick Collet, Laurence Honoré, David Schurb.

PARTAGEONS NOS IDÉES!

Pour participer, découpez un ou plusieurs de ces bulletins et déposez-les à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également envoyer un mail à : accueil@plelan-le-grand.fr en mentionnant le nom du projet auquel vous souhaitez collaborer, ainsi que vos coordonnées téléphoniques.



3
Appels à
candidature

1

JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION DE LA FABRIQUE CITOYENNE

PRÉNOM : NOM :

MON TÉLÉPHONE :

MON E-MAIL :

2

JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

PRÉNOM : NOM :

MON TÉLÉPHONE :

MON E-MAIL :

3

JE VEUX COLLABORER À LA CRÉATION D'UN GROUPE "JEUNES CITOYENS"

PRÉNOM : NOM :

MON TÉLÉPHONE :

MON E-MAIL :

A déposer
en mairie
avant le 30
novembre
2016